

NEWSLETTER

ÉDITION N° 02/2018

**ÉDITORIAL****RETOUR LOUABLE À UN DIALOGUE CONSTRUCTIF***Friedrich Grimm, président FSO, Otelfingen*

Pour être à la hauteur des attentes que connaîtra notre branche dans le futur, nous avons besoin d'assez de spécialistes qui maîtrisent les médias du futur, qui veuillent assurer des prestations de conseil à la clientèle et qui voient des perspectives dans notre branche.

Tout cela a pour fondement une réorientation de la formation professionnelle initiale reposant sur une durée de formation attrayante, des contenus didactiques et des méthodes d'enseignement orientés vers le futur, des possibilités de perfectionnement à travers l'accession à une formation professionnelle supérieure sans avoir obtenu une maturité, ainsi qu'une formation de Bachelor of Science in Optometry.

La FSO et OPTIQUESUISSE entretiennent un fructueux dialogue à différents niveaux de la formation initiale et continue. Mes remerciements vont à l'ensemble des acteurs qui ont initié le retour à ce dialogue constructif. Il vaut mieux, en effet, parler ensemble plutôt que les uns des autres.

J'en appelle à toutes et tous mes collègues, qu'elles/ils soient dans une entreprise appartenant à la FSO ou à OPTIQUESUISSE, pour qu'elles/ils apportent leur soutien aux associations dans ce dialogue. En effet, la collaboration entre les associations a déjà commencé cette année – et va se poursuivre en 2019. Lisez comment et où dans la présente lettre d'information.

**BIENTÔT LA RÉVISION TOTALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE***Jürg Depierraz, secrétaire FSO, Berne*

En mai 2017 a eu lieu la révision quinquennale de la formation professionnelle initiale dans notre branche. Le rapport final a été remis en fin septembre 2017 au mandant. Lors d'une séance de la commission développement professionnel et qualité (D+Q) en fin 2017, les partenaires intéressés que sont la Confédération (SEFRI) et les cantons (CSFP) ont pris connaissance du rapport final et esquissé la procédure à venir. Pour pouvoir commencer définitivement la révision totale de la formation professionnelle initiale et continuer à développer le profil professionnel d'opticien/ne CFC, l'un des préalables imposés par le SEFRI était la création d'une nouvelle organisation du monde du travail OrTra représentative de l'ensemble de la branche.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE D'OPTICIEN/NE AFPO EN PHASE DE CRÉATION

Au vu des circonstances, les représentant/es d'OPTIQUESUISSE et de la FSO se sont rencontré/es à plusieurs reprises pendant le premier semestre 2018 et ont esquissé la structure statutaire d'une organisation commune du monde du travail. Celle-ci porte la marque, à représentation et participation égales, des deux associations dans tous les domaines de la formation professionnelle initiale. OPTIQUESUISSE, mais également la FSO ont unanimement manifesté, lors de leurs assemblées générales respectives de 2018, leur volonté de suivre la nouvelle voie engagée et de créer, au cours du second semestre 2018, la nouvelle organisation du monde du travail conformément aux statuts fixés. Celle-ci sera dénommée «Association pour la formation professionnelle initiale d'opticien/ne AFPO».

Actuellement les deux organisations de branche sont prêtes à prendre place personnellement au sein de commissions et à répartir les tâches opérationnelles afin que l'AFPO puisse négocier à partir du 1^{er} janvier 2019. Ses missions seront variées dans la mesure où elle aura à répondre de l'ensemble des tâches de la formation professionnelle initiale, tant sur le plan administratif qu'opérationnel et stratégique. En particulier notamment, entrent dans le domaine des compétences de l'AFPO la planification des cours interentreprises CI, leur conception, leur organisation ainsi que leur règlement comptable.

LA RÉVISION TOTALE EST IMMINENTE

C'est aussi l'AFPO qui sera responsable de la révision totale de la formation professionnelle initiale. Au cours des semaines estivales, OPTIQUESUISSE et la FSO ont reçu le mandat de nommer respectivement cinq membres pour le groupe de travail «Révision totale». Au dernier trimestre de 2018, les premières réunions du groupe de travail devraient avoir lieu, et surtout, la demande du dénommé «pré-ticket» sera présentée au SEFRI. Le projet de révision totale sera accompagné sur le plan pédagogique par Dr Gregor Thurnherr, bilden-beraten.ch, Rorschacherberg, qui a déjà effectué l'analyse de la profession ainsi que l'examen quinquennal de la branche de l'optique qui lui est donc très familière.

Le groupe de travail «Révision totale» aura pour tâche d'adapter notre formation professionnelle initiale aux défis futurs posés par la branche de l'optique ainsi qu'à l'âpre concurrence que connaît le marché du travail, et aussi de dynamiser les apprenants face au quotidien professionnel passionnant qui les attend demain.





PHASE DE VALIDATION DU PROJET DE FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉ-RIEURE EN OPTIQUE

Friedrich Grimm, président FSO, Otelfingen

Les associations OPTIQUESUISSE et FSO, après avoir analysé le profil professionnel en optique et optométrie et ayant obtenu le feu vert du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI pour un projet de formation professionnelle supérieure en optique, les deux organisations du monde du travail OrTra se sont penchées ensemble sur cette question importante pour la branche et ont exploré leurs points communs.

C'est sur cette base que l'assemblée générale d'OPTIQUESUISSE a décidé en juin 2018 d'accompagner d'un point de vue critique le projet de formation professionnelle supérieure en optique. La FSO se réjouit de ce soutien et reste persuadée que grâce à cela, il sera possible de mieux affiner une image de profession axée sur le futur et durable dans la branche de l'optique.

C'est sous de telles prémisses que les deux associations ont abordé ces mois d'été la phase suivante du processus: la validation de la description des situations de travail et des facteurs critiques de réussite FCR. Du 22 juin au 31 juillet 2018, 100 experts praticiens respectifs de chez OPTIQUESUISSE et de la FSO ont analysé et validé au plus précis les descriptions des situations de travail. Outre cela, les facteurs critiques de succès de ces situations de travail ont été vérifiés. Le projet d'optique dans le domaine de la formation professionnelle supérieure se déroule exactement selon la directive «Elaboration et révision des ordonnances d'examen relatives aux examens fédéraux» du SEFRI. C'est en effet sur la base de cette validation que suivra maintenant le profil de qualification (clôture de la phase 2).

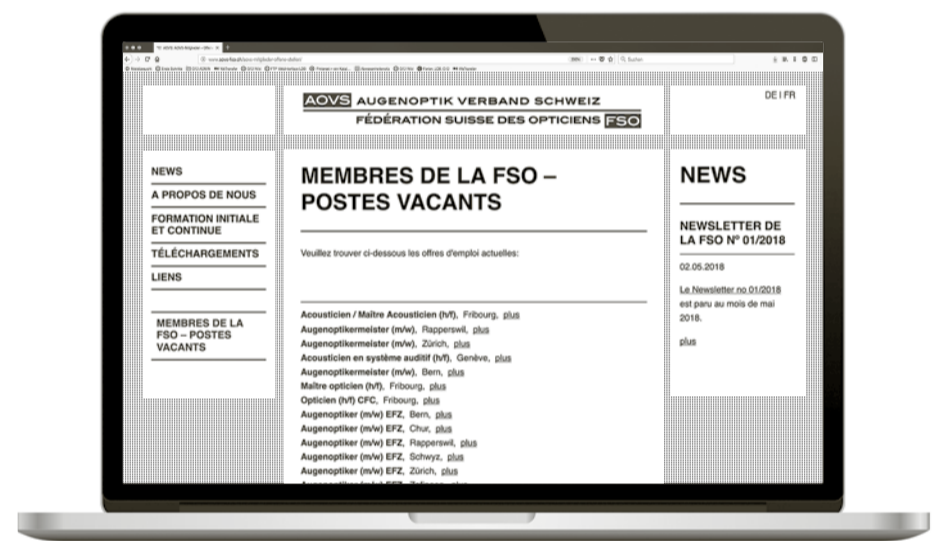
Ces travaux représenteront le thème principal pour la rédaction à venir de la nouvelle ordonnance d'examen et de la directive (démarrage de la phase 3). Il est prévu de tenir plusieurs séances des groupes de travail au dernier trimestre de 2018, au cours desquelles les délégués d'OPTIQUESUISSE et de la FSO, ainsi que de la SSOO, affineront encore plus le profil du nouveau examen fédéral. Les associations peuvent aussi compter sur la riche expérience d'Ectaveo AG, Zurich, qui assurera un accompagnement pédagogique dans la conduite et le contrôle du processus.



CANTON VS: PRISE DE POSITION DE LA FSO SUR L'AVANT-PROJET DE LOI SUR LA SANTÉ

Rédaction

Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture du canton du Valais a mis en consultation au premier semestre 2018 son avant-projet de loi sur la santé. La FSO est clairement favorable à l'avant-projet dans son ensemble et a fait parvenir aux autorités communales la prise de position en question.



POSTES VACANTS DANS LES ENTREPRISES MEMBRES DE LA FSO

Jürg Depierraz, secrétaire de la FSO, Berne

Les postes vacants, offres d'emploi des membres de notre association sont publiés sur le site web de la FSO, Fédération Suisse des Opticiens, à la rubrique «membres de la FSO». Visitez régulièrement le site www.aovs-fso.ch. Les postes vacants de nos membres tant en Suisse alémanique qu'en Romandie sont actualisés et mis à jour en permanence.

IMPRESSUM/OURS

Responsabilité: FSO Fédération Suisse des Opticiens, Seilerstrasse 22, Case postale, 3001 Berne, Tél. +41 (0)31 310 20 16, info@aovs-fso.ch, www.aovs-fso.ch
Layout: G12 GmbH - Visuelle Kommunikation, Berne. Impression: Länggass Druck AG Bern, Berne. Tirage: 1500 exemplaires. Berne, août 2018.